

## **Appel de l'inter-organisations de jeunesse à la mobilisation du 1er décembre**

Le 19 novembre dernier, Edouard Philippe a annoncé le plan #BienvenueEnFrance devant permettre d'augmenter "l'attractivité de l'enseignement supérieur français". Ce plan contient une augmentation drastique des frais d'inscription pour les étudiant.e.s étranger.e.s hors Union Européenne. **Ces frais passent donc de 170€ en licence à 2770€ et de 243€ en master et 380€ en doctorat à 3770€.**

De telles augmentations des frais d'inscription sont inacceptables et n'ont pour résultat non pas d'augmenter le nombre d'étudiant.e.s étranger.e.s en France mais plutôt d'effectuer un tri discriminatoire à l'entrée de l'Université fermant les portes de l'Enseignement Supérieur français. En effet, de tels frais vont tout simplement empêcher des milliers d'étudiant.e.s étranger.e.s de faire leurs études en France et ne permettra qu'à ceux.celles issu.e.s des classes sociales aisées de le faire.

**Cette mesure vient renforcer les inégalités qui existent entre les étudiant.e.s français.e.s et étranger.e.s ainsi que la triple précarité subie par les étudiant.e.s étranger.e.s.** En effet les étudiant.e.s étranger.e.s rencontrent à la fois des difficultés financières ( pas d'accès aux bourses sur critères sociaux ni aux aides d'urgences annuelles), des difficultés administratives ( l'obtention d'un titre de séjour est un parcours du combattant) et des difficultés pédagogiques ( le renouvellement d'un titre de séjour repose par exemple sur la justification du caractère "réel et sérieux des études" qui est attesté par la préfecture alors que celle-ci n'ont aucune compétence pédagogique pour le faire).

**L'augmentation des frais d'inscription annoncée est aujourd'hui déjà affichée sur le site « étudier en France » de Campus France (plateforme où il faut candidater pour venir étudier en France) pour tou.te.s les étudiant.e.s qui candidatent pour l'année prochaine et s'appliquera aux étudiant.e.s déjà en France mais changeant de cycle d'étude** (passage de la licence au master ou du master au doctorat). C'est donc de nombreux.ses jeunes qui n'ont pas du tout prévu les financements nécessaires qui devront arrêter leurs études faute de moyens. Enfin, cette réforme va entraîner un contrôle des titres de séjour car seul.e.s les étudiant.e.s ayant un visa étudiant seront soumis.e.s à ces frais exorbitants. Nous nous inquiétons donc du sort des nombreux.ses étudiant.e.s qui arrivent à l'université sans avoir fini les démarches d'obtention du titre de séjour qui à l'heure actuelle n'avaient plus à justifier d'un titre de séjour pour obtenir une inscription.

**Nous nous opposons fermement à ces augmentations et rappelons que ce n'est pas aux étudiant.e.s de supporter le poids du désengagement financier de l'État dans les universités.** De plus, cette première augmentation des frais d'inscription pour les étudiant.e.s étranger.e.s ouvre également la porte à des augmentations successives et généralisées des frais d'inscription comme l'a suggéré la Cour des Comptes dans son récent rapport. **Nous nous opposons à toute augmentation des frais d'inscription et soutenons à ce titre la mobilisation organisée le 1er décembre par le collectif "étudiant contre l'augmentation des frais d'inscription".**

**Organisations signataires:**

